



Conseil municipal du 11 janvier 2019

1-Modification simplifiée du PLU : enquête publique :

La procédure se poursuit. Rappel des stades précédents et présentation de la suite, en particulier le lancement de l'enquête publique du 14 janvier au 8 février.

Permanences du commissaire enquêteur:

Mercredi 16 janvier de 9h à 12h, Samedi 26 janvier de 9h à 12h, Mercredi 6 février de 14h à 17h

2-Infos communauté de communes

*Le conseil municipal fait le vœu d'appuyer la Motion de la CCGCNSG concernant le manque de dotations donnée à la CC adressée au président de la république, au ministre chargé de la cohésion territoriale...

*Proposition de la CCGCNS pour groupement d'achat pour travaux d'entretien

Le conseil municipal ne souhaite pas adhérer à ce groupement.

*Autres infos

-Augmentation des Tarifs d'entrées aux piscines de Nuits-Saint-Georges et de Vougeot, dissolution du SIVOS de Gevrey, les installations sportives sont reprises par la communauté de communes, notre participation financière se fera désormais auprès de la CC...

3-Transfert voirie du lotissement des coteaux des aiguillons

Le maire présente la situation (réception des travaux, reste à faire, projet de convention de transfert) Délibération du conseil pour accepter le transfert...

4-Point travaux

Présentation par Christian Gorget adjoint chargé des travaux,

*Travaux réalisés ces derniers temps par Yannick (taille des arbres rue des 4 vents, mise en place d'une dizaine de jardinières, taille de la haie de thuyas devant l'ERL, apport de terre pour la finition de la ceinture verte au niveau du transformateur derrière les coteaux des aiguillons...)

*Autres travaux réalisés : second passage de la balayeuse le 4 décembre.

*Travaux à venir à l'ERL (étanchéité, odeurs,...) intervention des entreprises PEDRON BERGEOT-TAINTURIER, PACOTTE

*Le conseil donne son accord pour la plantation de végétaux rampants en bas de l'espace vert dans le lotissement des coteaux des aiguillons afin de retenir la terre.

*La boîte à livres est en phase de fabrication

*Panneaux de signalisation, modifier le sens de priorité à la chicane rue du lavoir au niveau des numéros 20, 21, 24, 25

5-Point sur électricité à l'ERL (CR réunion du 17 décembre)

Présentation par Marc Rebulliot

Une réunion qui rassemblait ENEDIS, SONELEC, les adjoints, l'architecte M.BIZOUARD, le bureau d'études Electricité, s'est tenue le 17 décembre 2018

Nous sommes passés pour l'instant, le 29 novembre, d'un abonnement tarif jaune, à 72 kw à un abonnement 42 kw. L'étude de notre consommation montre que nous n'avons dépassé le pic de 42 kw qu'une seule fois et le pic de 36 kw également une seule fois.

L'étude des chiffres nous montre qu'un passage à un abonnement tarif bleu 36 kw nous permettrait d'économiser 3000 €. Il est décidé d'attendre la fin de l'hiver pour constater notre réelle consommation sur une année et voir ce qu'il est possible de faire techniquement pour descendre à un abonnement tarif bleu. L'idée de la pose d'un délesteur est à approfondir.

Point contrat avec sociétés de contrôles

Présentation par Marc Rebulliot–tableau comparatif VERITAS/APAVE

Nous devons étoffer nos contrôles, local municipal, installations sportives, jeux pour enfants. Nous profitons de cette nécessité pour revoir notre contrat actuel, devis demandés à VERITAS et APAVE. Il s'avère qu'il y a une différence de 260 €. Voir avec notre contrôleur actuel s'il peut améliorer sa proposition.

6-Horaires écoles

Présentation par Jérôme Lorient.

Difficultés pour mettre en cohérence les horaires de classe et de transports.

Une réunion est prévue le vendredi 18 janvier.

7-DMB pour attribution de subvention de la part du département 3^{ème} tranche voirie rue du Lavoir.

Dans son courrier du 30 mars 2018, le département nous fait savoir octroie une subvention à la commune de Barges pour les travaux de voirie rue du Lavoir (3^{ème} tranche), au titre de la PSV pour un montant annoncé de 22 341,21 €.Le conseil municipal enregistre cette notification.

Il s'avère que le montant des travaux sera inférieur au coût estimé, la subvention attribuée correspondra à 30 % de la dépense soit environ 19 000 €. Montant travaux TTC : 77 809 €.

8- Infos diverses

Démographie, évaluation INSEE au 1^{er} janvier 2019 : population municipale 606 h, population totale 615 h. Recensement janvier 2018 : 637 habitants.

Remaniement cadastral : les rencontres avec propriétaires et les mesures sur le terrain sont terminées. Pour la commune, quelques vérifications sont en cours.

Mots croisés bulletin municipal : attention erreur de frappe au **V14** : pas toujours **cours**

Questions subsidiaires : rajouter l'estimation du nombre de grilles rendues exactes.

***Restos du cœur le samedi 26 janvier matin** de 9h à 11h30

Prochain conseil le 15 mars à 20h30